

Réunion du 27 octobre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Marc ROUFFY, Maire, le **27 octobre 2020 à 19h00.**

13 Présents : **ROUFFY** Marc, **DE SOUZA** Pascal, **DEPONT** Joëlle, **BERTRAND** Danielle, **RAVEAU** Bernard, **NOULHIANE** Jocelyne, **JACQUET** Magali, **BRUN** Caroline, **BELLINO** Corinne, **PIQUE** Fernand, **LANDUREAU** Marc, **BLAIN** Bernard, **TOSI** Alberto.

1 Absent non excusé : **JOENNEY** Vincent.

1/ Travaux Chœur de l'Eglise : demande de subvention DRAC

Monsieur le Maire rappelle que le précédent Conseil Municipal avait sollicité une subvention auprès de la Direction Régionales des Affaires Culturelles, lors de la séance du 12 novembre 2019, pour les travaux de restauration des parements et vitraux du chœur de l'église Saint Sulpice, classée aux Monuments Historiques.

La DRAC avait répondu favorablement à l'attribution d'une subvention à hauteur de 50% des travaux, soit 90.741 € HT.

Le lundi 19 octobre 2020, les services de la DRAC ont contacté la Mairie afin d'expliquer le retard dans le traitement des subventions et qu'en compensation, la DRAC propose de réitérer la demande de subvention mais à hauteur de 60 % à condition que cette demande soit déposée début novembre.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 14 août 2020, le Conseil Municipal a délibéré sur le choix des entreprises et qu'il est donc nécessaire de réajuster les montants.

Le plan de financement pourrait s'établir ainsi :

	Estimation travaux	Financement	
Lot 1 - Maçonnerie	98.384,10 € HT	Subvention Etat : DRAC	115.370,46 €
Lot 2 - Vitraux	80.000,00 € HT	Subvention Département	36.296,00 €
Honoraires	13.900,00 € HT	Autofinancement	40.617,64 €
Total	192.284,10 € HT	Total	192.284,10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, soit 13 voix pour ;

SOLLICITE une subvention auprès de la DRAC au taux de 60 % pour les travaux de restauration des parements et vitraux de l'église Saint-Sulpice,

Le Maire,

Marc ROUFFY